1

arc. 1 er.

Le huit decembre de l'année mil sept cent soixante et onze.
Je fut appellé à la maison du dénommé Claude Gougelet Laboureur demt.
a Lude, pour voir et visiter la main droite dudit Gougelet, quelque jour
avant m'a visite, cette homme donnant du fourage à ses Bestiaux, se
piquant L'anneau du carpe, d'une Epine qui c'est trouvé dans ledit fourage
Cette Epine est nommé arrete Boeuf, la piqueure lui a produit d'étrange
douleurs, Cette homme à Employer tous les remedes que le vulgaire met en
usâges, ses remedes sont des onguants de Charlatents, du beurre frais, de la Crême
des feuilles de Bette et autres, tous sest remedes Employés alternativements
pendant lespace de huit jours, n'ont fait par leur onctuosité que boucher
les porre de la peau, et par la empecher l'insensible transpirations, et
repercute l'umeure a L'interieur, c'ette humeure ainsi réppercuté a produit
une Enflure et une enflamation extreme, ce qui faisait craindre la gangrene,
toute la main et l'avant bras étoit d'un violet pourpré, cette homme
étoit au desespoire ne trouvant aucun soulagement, je lui prescrivit une
diette lacté, je voulu lui faire une insision longitudinal, et lui scarifier
l'avant bras, pour rappeller la chaleur naturel par les Embrocations,
cette homme n'a jamais voulut souscrire en aucune insisions, voila le
partie que j'ay prie et le plan que j'ay suivi. Dans cette cure j'ay
appliquez sur la partie piquez un petite Emplatre composée de mouche
Cantoride de sublimez corosif melangé d'onguant basilicon pour tenir le
tout, j'ay fait cuire des racines de guimauve dans du petit Lait dont
je faisoit tremper une serviette dans cette décoction pour appliquer sur
tout lavant bras, la premiere emplatre que j'ay appliquez sur la
piqueure m'a produit au bout de huit heure une playe de la largeur
d'un denier, le lendemain la playe a commancé á suppuré la
supuration une fois établie gingectait par le moyen d'une petitte
siringue de la Composition suivante, six onces d'esprit de vin, un gros
de myrrhe un gros d'aloës un gros de safrand, j'ay continué ledit
pensement trois fois le jour au bout de trente Cinq jour le dit Gougelet
fut parfaitement gueri. . . . .

ARC 49
n° 91

2. Le vingt et un janvier mil sept cent soixante et onze, je fut applé
a chaigni distance de Lude ou je fait ma demeure Environ d'un quare
de lieux, pour voir le fils d'Etienne Dupont vigneron audit Chigny,
cette Enfant ayant reçu un Coup de pierre au dessus de l'oeil.

Et ce coup luy avoit coupé le muscle fronteau du côté gauche, ce qui avoit occasionné
une descente de sang sur l'œil par la dilaceration d'une branche de la veine frontal
cette Enfant étant par la commottion du coup de pierre et la perte de sang
qu'il avoit fait l'avoit rendu si foible que l'on craignoit pour sept jours, le
partie que j'ay pris pour cette cure fut d'appliquer un plumasseau sec sur
l'os découvert je mis sur le plumasseau sec une autre plumasseau imbibé de
tinture de mirrhe et Bâume déssicatif du pérou, j'ay continué ce
traitement pendant dix jours et l'Enfant fut guery sans emplatre ny
onguant, ...

3eme. Le quatre Mars mil sept cent soixante douze, je fut appelé pour voir
le fils de Mathieu Duchateaux Vanellier à Sude, qui avoit trois
glandre scrofuleuse au col, dont l'une occupé partie du muscle Basiochlos
gauche etoit suppurez depuis trois à quatre mois le pu qu'il sortoit
dudit ulcaire étoit semblable à la lie de vin excepté que la ditte sanie
etoit par grain comme des Oeufs de Poisson, les deux autres étoit dure
et squireuse, j'ay appliquez sur l'ulcere des emplatre de Beaûme
d'arçeus et onguant de la mere pendant vingt jours, sans apparance
d'aucune guerison, et sur les deux autres qui occupoit le muscle
corac-hyoïdien, j'ay appliqué les résolutifs et dissolvant pedant vingt jour
le tout sans succest, voyant que je ne pouvoir rien avancer à la
resolution des ditt tumeurs je pris le partie d'employer les Caustique
même les plus forts pour emporter les ditter glande, j'ay continué le
dits traitemens pendant dix sept jours, au bout duquel tems j'ay
emporte le quitte, quand après, pour querir les plais j'ay trampé des
plumasseaux dans la tinture de mirrhe et Beaûme Perou que
j'entroduisais dans les ditter plaier deux fois par jours, au bou de
quatre mois a été radicallement guerie. . . . .

4eme. Le neuf avril mil sept cent soixante douze, le nommée Nicolas Boisse
Garçons Domestique demeurant chez Monsieur Millet Commissaire
de Polisse demeurant audit Sude, lieu de ma demeure, ce Garçon
avoit deux Glandre scrofuleuse au col, dont l'une occupoit le
muscle génioïdien, l'autre occupoit le muscle Basioglos droit, les
dits glandre étoit dure et squireuse, je luy ordonnoit d'appliquer
sur lesdits Glande une Compraisse trampé dans du vin arromatique
pendant huit jours, au bout dudit tems je lui fit faire des fritions
d'onguent mercurielle, sur lesdits Glandre pendant quinze jours
sans aucune apparence de resolution desdits tumeurs je fut obligé
d'appliquer les Costique, et de les emporter toutes les deux, je n'ut
cependant par le même bonheur que j'ay eut a l'autre cy dessus

attendu que les Costique ont brulé les tunique d'une branche de la veine jugulaire externe c'est ce qui me causoit de tems en tems une émoragie, dont j'avais peine à étancher le sang, après l'entière extirpation des dittes Glandes je pensais les plais deux fois le jour avec la tinture de mirrhe et le Beaume Perou, comme ce Garçon est domestique étant obligé par état de travaillé fortement j'appliquais sur les plumasseaux une emplatre d'onguant de stirax pour maintenir le tout, voila comme j'ay traité ce Garçon, trois mois et demy au bout du quel a été radicalement gueri sans avoir perdu aucun tems de son travail.

5.me Le treize du mois d'avril de l'année mil sept cent soixante douze, je fut appellé à Chigny un quart de lieux de Lude, pour penser la femme de Nicolas Gerard Boulanger qui avoit une playe au visage sur le muscle massettere et deux autres playe au derriere de la tête dont on découvroit l'os occipitalle de la largeur d'une

\+ piece vingt quatre sols, cette femme a reçu ses playe d'un fagot qu'il luy a tombé sur la tête dont elle a été trois heurs sans Connoissance, j'ay commandé pour couper ses Cheveux et luy laver la tête avec de l'eau de vie Campheré, aprés cela je pensay les plais avec la tinture de Mirrhe et le Beaume perou, appliquant sur l'os découvert un plumasseau sec avant que de mettre laditte tinture je l'ay pensé deux fois le jour l'espace de huit jours, et a été gueri sans emplatre ny onguant.

6.me Le vingt six Juin mil sept cent soixante douze je fut appellé à Chaigny pour voire la fille du sieur Jean Duchaine cette Enfant avoit une grosseure comme une petite noix dans la partie interieure du vaguinant, cette tumeure étoit noir et plombé et il sortoit de laditte tumeure une sanie présque semblable a la lie de vin d'une odeure trés fetide, je n'ait pu scavoire d'ou pouvoit provenir cette tumeure, je la pensay deux fois le jour l'espace de dix sept jour avec la tinture de Mirrhe et le Beaume perou, la tumeure sa dissipé et l'Enfant fut gueri.

7.me Le premier d'Aout je fut appellé à Mailly distance de ma demeure de trois quarts de Lieux pour voire et penser le fils de la veuve Millon, qui avoit un depost d'humeure au bas de Cuisse droitte partie l'atterolle interne sur le muscle grelle anterieure, le dit depost provenant d'une chute qui avoit foulé laditte partie, je proposai une inssision Longitudinal pour ouvrir le depost, c'est a quoi ce garçon

na jamair voulu Souscrire, j'ay prie le partie d'appliquer
les Costique sur la partie affecte, au bout des quinze heure
le dépos fut ouvert suffisemmement pour le vacuation des
matieres corrompue, je pensoir aprés cela ce garçon deux
foir le jour, avec la tinture de Mirrhe au bout de vingt
cinq jour il fut gueri. sans emplatre ny onguans.

8.eme Le sept octobre mil sept cent soixante douze je fut appellé chez le
nommé Jacques Michelet vigneron demeurant a Lude pour
penser ledit Michelet d'un abset au haut de la Cuisse
1 partie lattoral externe, cette homme précédemment avoit eu
un depost considerable duquel l'on avoit fait plusieurs inssisions
cette homme souffrait des douleurs atrosse, je luy proposoit
qu'un inssision avanceroir beaucoup, il a refusé Constament
preferant la mort a une inssision, je luy appliquair les
Caustique comme dessus, j'ay obtenu une ouverture
pour l'ecoulement des matieres, en vingt quatre heures je
l'ay pensé vingt sept jours deux foir le jour, avec la
tinture de Mirrhe et beaume perrou, il fut gueri sans
Emplatre ny onguans.

9.eme Le dix sept octobre mil sept cent soixante douze, le nommé Simon
Stoisse Garçon Cocassier demeurant a Cormelois, vint me trouver
pour lui faire manger une Loupe qu'il avoit et qu'il l'empechoit de marcher
0 cette Loupe étoit sur le petit doigt du Pieds gauche, je voulois
en faire l'extirpation, il n'a pas voulu car dans les Campagne
quand il faut faire une operation si petite quelle soit il semble
qu'ils vont perire appellant les Chirurgiens Boucher, je pris
donc le partie de la Consommer par les Caustique et lay traiter
avec la tinture de Mirrhe et le beaume du perou pendant
quarante sept jours, il fut gueri.

10.eme Le onze Novembre de l'année mil sept cent soixante douze. je
fut appellé a Mailly distance de ma demeure de trois quarts
\+ de lieux, le nommé Jacques Floquet le jeune vigneron se trouvant
endormy le long d'un Chemin, une voiture chargé de Bois
passant par ledit Chemin la roue la roue de la voiture luy
passant sur le bas de la Jambe gauche, et lui debolta le

le peronne d'avec le tibia et le naviforme, la parje Commandoit au
long Extenzeur du pieds de ligament du peronnier tenant au naviforme
étoit Ecrasé une branche de Lartere peronniere ou verete et dilaurie,
je Commanoit par reduire les luxations et jappliquair le Colcotar en
poudre sur Lartere pour arreter Lemoragie, je Lavair la playe
avec de Léaudevie Camphré je mir pendant quatre jour le
Colcotar mêlé avec le sang d'ragon au bou de ce temr je vir
les membrane reprandre leur forme naturelle je le pensoir
pendant un moir avec la tinture de Mirrhe et le Beaûme
D'perou jl fut bien gueri . . . .

11. em. Le huit Janvier mil sept cent soixante treize, je fut appellé
chez le nommé sebastien Legrand Thuillier à Lude laquelle
tomba de d'environs huit a dix pieds de hauteur sur laglace, je
fit une plaie a la partie occipitale de la tête d'ou une branche
de la Lartere occipitale étoit ouverte ce qui a failly de causer la mort
de cette homme je luy coupair les Cheveux et j'appliquair un
morceau d'agaric de Chene, par dessur je mir du Colcotar et sang
dragon Lemoragie diminua aprés lentiere sebastioun de
lemoragie je luy pensé trante cinq jour et il fut gueri sans
que je me suir servie d'autre choses que de la tinture de Mirrhe . .

12 em. Le vingt quatre juin mil sept cent soixante treize je fut appellé a Villeenselve
distance de Lude d'une lieu pour voir le fils du nommé françoir henché
meunsier, Etant a jouer ses Camarades l'un deux luy donnat un Coup
de pied qui luy fendit la Levre superieure, et lui cassat deux dent
incisive, je luy recousoit la Levre et appliquant sur la blessure
une Compresse imbibé de baûme deficatif du perou, je le pensair
deux foir le jour pendant treize jour et fut gueri sans emplatre
ny emplatre. . . . .

13 em. Le vingt six Juin mil sept cent Soixante treize. je fut appellé a
Mailly, pour voir et penser le fils de Pierre Rebierre vigneron,
cette Enfan étoit trés Malade de la petitte verole dont la partie
inferieure du nez et toutte la levre superieure étoit gangrené, je
luy appliquair une Compresse inbibé de tinture de Mirrhe
sur tout le né et la levre superieure, au bout de Cinq jour la partie
inferieure du né et ladite levre tomba et se détachat totalement, au bout
de quatre jour, et au bout de troir semaine les Chaires tout a fait
régénéré et l'Enfan fut guerie. . . . . . .

Je Concelu detoute ces choses queles onguans et Emplatre ne sont pas
d'une nécessité absolüe dans le traittement des ploies et ulceres attendu
que les emplatres appliqué et par leur onctuosité bouche les pores de la
peau et par cette raison empechent la transpiration des humeurs qui
est obligé de Croupire dans les parties affecté, et augmente l'inflamotion
et l'enflure, les onguans quoique bon par eux même, le vulgaire par
le mauvaise usage quils en font en sont assé souvent les victime, celas
suffis que ces de l'onguans pour lappliquer à tout maux, pour
moi tachant de pouvoir détruire les prejugé dans les paijis ou
je fais mademeure je fais autant comme mes foible lumiers
et ma petitte Capacité me permets, je fais toute ensorte pour
eviter autant comme je peu preferant les liquide au solide, aussi
dans toute les Cure rapportes dans ce memoire, prouve que j'ai
mieux réussy avec les liquides q'uavec les solides et suis prêt
Messieurs si vous le desirez de vous envoyer autant de Certificat
comme il y a des Cure opperé par les Costique et la tinture de
Mirrhe, cest une Choses que vous sçavé Messieurs mieux
que personne, les lumieres profondes que vous possédé font que
vous ne doutté de rien, j'ose Messieurs vous prier dexuser
la liberté que je prends de vous adresser ce petit mémoire comme
aussy de croire que je suis avec un profond respectes

Messieurs Votre petit serviteur

Dufeux

Chirugien reçu a Epernay
demeurant a Ludes
la Montagne
proche Reims

le 18e Decembre 1773

n°: 219.